UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2022-11-24-07-2

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 24 novembre 2022 -

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de présents : 18
Nombre de membres ayant donné procuration : 12
Nombre d'absents non représentés : 05
Quorum : 18 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 18 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 24 novembre 2022 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ,

VII- Formation :
- **Accréditation de la licence MIASHS**

APPROUVE la modification de la fiche DA04 concernant la licence MIASHS de la nouvelle accréditation 2022-2027. Les 2 parcours initiaux de la MIASHS, le parcours MID et le parcours Pluriel, sont conservés. Le Parcours PPPE qui devait à l'origine remplacer le parcours Pluriel sera in fine le 3ème parcours de la MIASHS.

VOTE : POUR : UNANIMITÉ

Pau, le 25 novembre 2022
Le Président,

Laurent BORDES

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 05/12/2022

Département d'évaluation
des formations

DA04 - DOSSIER D'ACCRÉDITATION
FICHE DE PRÉSENTATION D'UNE FORMATION DE TYPE LICENCE, LICENCE PROFESSIONNELLE OU MASTER

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021
VAGUE B

Établissement demandant l'accréditation : Université de Pau et Pays de l'Adour

La formation	
Intitulé *(En cas d'intitulé hors nomenclature « mention spécifique », la fiche RNCP doit être fournie avec la fiche de présentation) :*	*Mathématiques et Informatique appliquées aux Sciences Humaines et Sociales*
Niveau (L, grade L, LP, M, grade M, autre) :	*L*
Origine de la formation *(préciser et détailler si nécessaire s'il s'agit d'un renouvellement à l'identique, d'un renouvellement avec restructuration, d'une création issue d'une restructuration ou d'une création ex-nihilo. En cas de création ex-nihilo, argumenter en quelques phrases cette création) :*	*Renouvellement avec restructuration : création d'un Parcours Préparatoire au Professorat des Écoles (PPPE) sur L1, L2, L3 totalement auto-financé.*
Champ de formations *(indiquer le champ principal dans lequel s'inscrit cette formation. Préciser le cas échéant s'il y a un champ secondaire)* :	Sciences et Technologies pour l'Énergie et l'Environnement
Etablissements *(indiquer les établissements qui demandent une co-accréditation)* :	NC
Parcours *(préciser et détailler si nécessaire les différents parcours prévus dans la formation, y compris les parcours d'accès santé (L.AS))* :	*Parcours unique (L1, L2)* *Parcours MID et Pluriel en L3 uniquement* *Parcours PPPE (L1, L2, L3)*
Lieux de la formation *(préciser le cas échéant les délocalisations)* :	*Campus de Pau et Lycée Louis Barthou pour le PPPE (Pau)*

Modalités d'enseignement *(préciser si la formation est faite en apprentissage, en contrat de professionnalisation; à distance, etc.)* :	*Formation initiale uniquement en présentiel*
Volume horaire de la formation *(indiquer aussi la part d'enseignement en langues étrangères)* :	*1700 h uniformément réparties (soit 667 h/an)* *Anglais à chaque semestre (soit 6*19,5 h=117h)*
Effectifs attendus :	*80 + 40 pour le parcours PPPE*
Partenariat avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public :	*Lycée Louis Barthou, Pau pour le parcours PPPE*
Accords internationaux particuliers :	*Néant*
Conventionnement avec une institution privée française :	*Néant*

Actuellement la Licence MIASHS s'organise en deux années communes L1 et L2. En L3 nous avions fait apparaitre deux parcours selon la poursuite d'études envisagée : un parcours « Pluridisciplinaire » s'adressant plutôt aux étudiants souhaitant passer un concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique (administration territoriale, CRPE, ...) et un parcours « Mathématiques et informatique pour la Décision » (MID - en lien avec nos collègues de l'IUT STID) à destination des étudiants souhaitant intégrer un Master de Mathématiques Appliquées (à forte coloration Probabilités-Statistique) tel que notre propre Master MSID.

La création d'un parcours PPPE à la rentrée 2021 ne rend pas caduque l'existence du parcours « Pluridisciplinaire », qui sera désormais dénommé « Pluriel », de sorte que la Licence MIASHS se déclinera en deux parcours présents sur L1, L2 :

- *Le PPPE-MIASHS, à capacité limité de 40 – en partenariat avec le Lycée Louis Barthou de Pau.*
- *Le Parcours MIASHS qui garde les caractéristiques et les objectifs de l'actuel parcours unique et limité à 80 places (seuil jamais atteint) .*
-

En L3 la Licence MIASHS présentera 3 parcours :

- *Le PPPE-MIASHS, à capacité limité de 40 – en partenariat avec le Lycée Louis Barthou de Pau.*
- *Le Parcours MID (Mathématiques et Informatique pour la Décision)*
- *Le Parcours Pluriel, qui reprend les caractéristiques du précédent parcours Pluridisciplinaire.*

D'un point de vue soutenabilité, il faut insister sur le fait que les trois parcours seront fortement mutualisés, notamment en termes d'Unités d'Enseignement Fondamentales (Mathématiques) tout en conservant leurs spécificités et leur coloration (ce qui pourrait par exemple pourrait s'envisager, pour ce qui concerne les UE mutualisées, en un jeu de coefficients rendant compte de la finalité du parcours).

D'un point de vue recrutement, il est important de noter que le parcours Pluriel bénéficie de sa propre dynamique : des étudiants souhaitant une formation pluridisciplinaire leur permettant de se présenter dans les meilleures conditions possibles aux concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique (ce qui inclut aussi le CRPE, mais pas uniquement ...). En outre, il n'y a que peu de porosité en les actuels parcours Pluridisciplinaires et PPPE-MIASHS, ce qui rend pertinent le maintien d'un parcours de type Pluriel en troisième année s'articulant autour des deux précédents.

La réflexion sur l'Approche par Compétences (APC) est largement entamée. Conformément à ce qui avait

été évoqué en CoPerf, nous avons convenu d'identifier deux blocs majeurs : un bloc dit de « Compétences Disciplinaires » se référant principalement aux outils mathématiques et informatiques et un « bloc de compétences transverses » intégrant tout particulièrement les S.H.S. La synergie entre ces deux blocs nous semble un élément fondamental de ce type de formation pluridisciplinaire.